

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 138 (2012)  
**Heft:** 19: H144

**Vorwort:** C'est qui Crébelley?  
**Autor:** Perret, Jacques

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## É D I T O R I A L

### C ' E S T Q U I C R É B E L L E Y ?

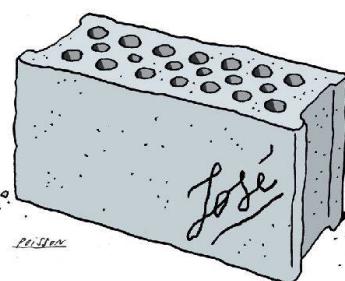
On imagine bien la satisfaction du Service des routes du Canton de Vaud à l'idée d'inaugurer, le 8 novembre prochain, la H144. Véritable serpent de mer dont les premières moutures remontent à des temps quasi immémoriaux, cette bretelle de liaison est à n'en pas douter une réussite.

Si sa réalisation a fourni à de nombreux professionnels de la construction l'occasion de mettre en évidence leurs savoir-faire, il faut rappeler qu'elle a été précédée par l'organisation de quatre concours pluridisciplinaires pour ses ouvrages d'art. Une procédure originale qui a « contraint » ingénieurs et architectes à associer leurs compétences et dont le bien-fondé est prouvé par les excellents résultats obtenus pour les quatre objets concernés<sup>1</sup>. Compte tenu de ces résultats, cette « intrusion » des architectes dans le domaine des ouvrages d'art – considéré par beaucoup d'ingénieurs comme une chasse gardée – est la bienvenue et doit être encouragée. Cependant, tant en raison de la modestie malsaine de certains de mes collègues ingénieurs que du fort ego de quelques architectes, il y a un indéniable risque que les premiers se voient disputer l'un des aspects les plus prestigieux de leur profession par les seconds.

La question de la « paternité » d'un ouvrage devient d'ailleurs problématique dans une société qui privilégie le culte de la personnalité. Au-delà de l'antagonisme entre architectes et ingénieurs, il serait bon d'épargner aux ouvrages d'art le sort des constructions des « star-architectes » et de les voir conserver leur anonymat en évitant de parler du « pont de untel ». Car il n'est pas inutile de rappeler que c'est d'abord à l'ingénieur ou à l'architecte d'un ouvrage qu'il incombe de se mettre au service du projet auquel il participe et non le contraire. Ceci d'autant plus que tant l'un que l'autre sont loin d'en être les seuls acteurs et que bien d'autres y jouent des rôles tout aussi essentiels.

Un appel à la retenue qui devrait éviter qu'on se demande dans quelques années si Crébelley était un ingénieur ou un architecte.

*Jacques Perret*



<sup>1</sup> En dépit de la qualité générale, nous tenons à souligner ici le véritable coup de cœur que nous éprouvons pour le Pont sur le Grand Canal, fort heureusement déjà rebaptisé « Pont noir ».